Préparer le premier rendez-vous

SUCCESSION

Après le décès d’un proche, vous pouvez prendre contact avec l’étude même si votre dossier est incomplet. Commencez par les éléments que vous connaissez.

1. Présenter la famille

- ☐ Rassemblez l’acte de décès et le ou les livrets de famille disponibles. Notez les noms et coordonnées des proches concernés.
- ☐ Signalez un mariage, un Pacs, un divorce ou une précédente union. Apportez les contrats ou jugements que vous avez retrouvés.

2. Signaler les volontés et donations

- ☐ Si vous avez trouvé un testament, conservez son original et indiquez-le au notaire. Mentionnez aussi tout document confié à une autre étude.
- ☐ Recensez les donations connues, y compris les dons de sommes d’argent. Rassemblez les actes ou déclarations disponibles.

3. Commencer l’inventaire

- ☐ Dressez une première liste des biens immobiliers, banques, contrats d’assurance et emprunts connus. Notez aussi les dettes et factures restant à régler.
- ☐ Indiquez les pièces qui vous manquent et les questions urgentes, par exemple celles qui concernent le logement. L’étude vous aidera à organiser la suite.

Mes questions pour le rendez-vous

Pour aller plus loin : Chambre des notaires de Touraine · Le premier rendez-vous de succession